

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>DÉLIBÉRATION N° 421/2024</b>	<b>OBJET : Travaux halte-garderie « la souris verte » - Plan de financement</b>
<b>Date de la convocation :</b> 10/07/2024 <b>Date de la séance :</b> 16/07/2024 <b>Présidence de séance :</b> Jean-Paul MUNNIER, Maire <b>Secrétaire de séance :</b> David LOYSEAU	<b>Membres présents :</b> MM. Jean-Paul MUNNIER, Colette BESANÇON, Robert GRILLON, Aurélie DZIERZYNSKI, David LOYSEAU, Dominique THIEBAULT, Olivier DALON, Majda CHETTAT BENATTABOU, Pierre CHARITÉ, Jean-Pierre CUGNEZ, Serge MENNECIER, Gérard BERTHON, Alain CLÉMENT, Christiane MONA, Christophe CHARLES, Pascal GAUTHIER, Zahia LAZAAL, Nadia LAKHDER, Séverine COENART, Christian DRIANO, Josette NICOLET
<b>Membres en exercice : 29</b>  <b>Membres présents : 21</b> <b>Membres représentés : 4</b> <b>Membres excusés : 3</b> <b>Membre absent : 1</b> <b>Votants : 25</b>	<b>Membres absents excusés :</b> Mme Marie-Andrée WACOGNE donne pouvoir à Mme Dominique THIEBAULT Mme Fanny SAUNIER donne pouvoir à M. Jean-Paul MUNNIER Mme Jacinthe NUNOLD M. Laurent VIEILLE Mme Yasmina TABECHE M. Jean-Christophe OCHIER donne pouvoir à M. Olivier DALON M. Saïd NOUNA donne pouvoir à M. Christophe CHARLES
<b>VOTE : UNANIMITÉ</b>  <b>POUR : 25</b> <b>CONTRE : 0</b> <b>ABSTENTION : 0</b>	<b>Membre absent non excusé :</b> M. Ismaël BOUDJEKADA
Extrait certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de la légalité le 18/07/2024 et de sa publication le 18/07/2024	
Conformément à l'article L 2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées en séance du 16/07/2024 par le conseil municipal, a été affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune le 18/07/2024	

Le Rapporteur :

Dans le cadre du développement de l'attractivité du territoire et des services à la population, la ville de Grand-Charmont soutient le développement de l'offre à destination des familles et notamment sur les différents modes de garde à destination de la petite enfance.

La halte-garderie « la souris verte » est un équipement de proximité situé au cœur du quartier des fougères. La Caisse d'Allocation Familiale (CAF) assure la gestion de l'accueil petite enfance au sein des locaux de la commune situé rue des Flandres.

Chaque année, les services de la CAF et de la commune se réunissent pour échanger sur les besoins d'aménagement et d'entretien nécessaires au bon fonctionnement de la structure. Cela conforte l'engagement de la Ville pour améliorer les conditions d'accueil des enfants en lien avec sa labélisation « ville amie des enfants » par l'UNICEF.

La dernière réunion partenariale avec les services de la CAF a débouché sur un programme de travaux composé des axes suivants :

- Dépose des jeux en bois existants vieillissant, mise en peinture de la salle d'activité ;
- Remplacement du revêtement au sol ;
- Remplacement de 2 fenêtres ;
- Remplacement de l'éclairage ;
- Suppression d'une cuvette de toilettes et installation d'une séparation.

Le cout total prévisionnel des travaux s'élève à **16 943.58 € HT**. L'ensemble des travaux sera réalisé pendant la fermeture estivale de la structure.

Le plan de financement prévisionnel HT de l'opération est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant	Nature	Montant
Travaux	16 943.58 €	Participation CAF (80%)	13 554.00 €
		Fonds propres	3 389.58 €
<b>TOTAL</b>	<b>16 943.58 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>16 943.58 €</b>

À l'unanimité, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve la réalisation du programme de travaux décrit ci-dessus dont les crédits sont inscrits au budget primitif 2024 de la collectivité au compte 21318 ;
- approuve le plan de financement de l'opération tel que décrit ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Maire à solliciter la CAF pour une participation à hauteur de 80% du montant HT de l'opération ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout acte ou document relatif à ce dossier.

Le Maire,  
Jean-Paul MUNNIER.



Le secrétaire de séance,  
David LOYSEAU.

